

## DEMANDE DE DÉMOLITION

**AVIS** est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande de certificat d'autorisation de démolition pour le bâtiment portant le numéro civique :

**7473, avenue Champagneur**

et ce, le **mercredi 12 octobre 2022, à 18 h**, au 405, avenue Ogilvy, bureau 201, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement et transmettre ses commentaires soit par courriel à [greffe-vsp@montreal.ca](mailto:greffe-vsp@montreal.ca) ou par la poste au Service du greffe au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3, et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 7 octobre 2022 à 16 h 30**.

En tout temps, il est possible de rejoindre le responsable du dossier au 514-868-8716.

Fait à Montréal, le 27 septembre 2022

La secrétaire d'arrondissement,  
**Lyne Deslauriers**

---